

Régis JUANICO
Député de la Loire
Conseiller Général de la Loire

FDSEA 42 / JA 42
Monsieur Gérard GALLOT
Président
43 avenue Albert Raimond
42272 SAINT PRIEST EN JAREZ

Nos réf. : RJ/ID/25032013#050

Saint-Etienne, le 25 mars 2013

Monsieur le Président,

Suite à notre rencontre à ma permanence, durant laquelle vous m'aviez alerté sur la situation des éleveurs de notre département, et plus globalement de notre pays, je n'avais pas manqué de faire remonter les inquiétudes et propositions de votre organisation, liées à la hausse des coûts de l'alimentation et à la baisse concomitante du prix d'achat du lait au producteur, à Monsieur Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous communiquer les engagements pris par Monsieur LE FOLL en réponse aux préoccupations dont vous aviez souhaité lui faire part par mon intermédiaire. Ceux-ci correspondent bien évidemment en tous points aux déclarations faites à Nantes la semaine dernière devant le congrès de la Fédération Nationale des Producteurs de Lait et dont vous devez avoir eu connaissance. Je tenais quoi qu'il en soit à vous les transmettre personnellement.

Monsieur LE FOLL a tout d'abord annoncé la mise en place de nouvelles aides couplées en faveur de l'élevage pour l'année 2013, la Commission européenne ayant ouvert la possibilité de redéployer des ressources budgétaires du 1er pilier pour cette année :

- une enveloppe de 20 Millions d'euros pour la filière laitière sera attribuée, sur la base du quota laitier des éleveurs, aux nouveaux installés et récents investisseurs dont la situation financière a été reconnue comme particulièrement fragilisée par la hausse des coûts de l'alimentation animale ;
- une seconde enveloppe de 20 Millions d'euros sera affectée aux nouveaux installés et récents investisseurs éleveurs de bovins allaitants et engraisseurs ;
- enfin, 4 Millions d'euros viendront abonder l'enveloppe annuelle de l'aide pour le secteur caprin.

.../...

.../...

S'agissant de la contractualisation entre producteurs et transformateurs, le Ministre a annoncé les principales mesures qui seraient prises suite aux conclusions des groupes de travail menés depuis 3 mois : mieux protéger les JA ; équilibrer les clauses en incluant, comme dans la Loi de Modernisation de l'Economie, une obligation de révision des prix quand les indicateurs de prix des matières premières fluctuent fortement ; consolider progressivement les organisations de producteurs (OP).

Afin de rééquilibrer les discussions entre les transformateurs et la grande distribution, des modifications de la Loi de Modernisation de l'Economie seront opérées. Il s'agira notamment d'introduire des mécanismes de révision des prix liés aux prix des matières premières, et de renforcer la transparence et les sanctions, en vue d'avoir un effet tangible sur le prix payé au producteur. Une table-ronde entre les producteurs, les transformateurs et les distributeurs sera réunie à ce sujet dès début avril.

Les résultats positifs importants obtenus en début de semaine à Bruxelles par notre pays sur la réforme de la PAC, et notamment la possibilité de majorer les aides découplées payées aux 50 premiers hectares de chaque exploitation, et l'augmentation à ce stade à 12% du taux de couplage. Ces outils devraient permettre de mieux orienter la PAC au profit de l'élevage.

Sur la fin du système des quotas laitiers, Monsieur LE FOLL a par ailleurs obtenu un point de rendez-vous à Bruxelles en septembre prochain pour discuter de l'après-quota laitiers. La France va travailler activement avec d'autres Etats membres pour faire émerger d'ici là une proposition concrète de dispositif d'intervention en cas de déséquilibre sur le marché.

Enfin, le Ministre de l'Agriculture a aussi annoncé la constitution d'une cellule de veille au sein du CGAAER, pour anticiper et traiter les situations des producteurs sans collecteurs.

Je reste à votre disposition dans le cas où vous souhaiteriez faire parvenir des éléments complémentaires ou des demandes de précision au Ministre.

En espérant que ces réponses seront de nature à vous rassurer, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

Cordialement,

Régis JUANICO

